



# GRESSY FLASH

Numéro 206

26 mai 2014

Chers Amis,

Gressy se distingue une fois de plus : je suis heureux que près de 54 % des électeurs se soient rendus en mairie pour voter aux élections européennes. Mais je suis triste de constater que ce scrutin, qui est maintenant un des plus importants de notre vie citoyenne et républicaine, ait si peu été expliqué et défendu par nos hommes politiques de quel que bord qu'ils soient et par nos services publics d'information qui auraient pu faire un peu plus œuvre de pédagogie.

En ce qui concerne la réforme des rythmes scolaires, la décision n'est pas encore officielle tant que le conseil municipal n'a pas délibéré mais Gressy se trouve contrainte de la mettre en application. Les conditions de fonctionnement seront communiquées au prochain Conseil d'Ecole convoqué pour le 2 juin. Il n'est pas question d'en faire un simple outil de garderie. Ce doit être un service municipal, certes imposé par l'Etat, mais l'enfant doit en recueillir un bénéfice. Il faut comprendre également que les coûts engendrés ne pourront être supportés en totalité par le contribuable mais par l'usager tout comme la restauration scolaire, la garderie ou le centre de loisirs.

La Communauté de Communes met des places de crèches et de micro-crèches à la disposition des habitants de son territoire. Il convient de passer en mairie afin d'y retirer un dossier. Les demandes sont étudiées lors d'une commission communautaire d'attribution des places qui se réunit 1 à 2 fois par an selon les besoins.

Nous sommes maintenant entrés dans le trimestre des examens et j'ai une pensée toute particulière pour tous nos étudiants. Je leur souhaite tout le courage nécessaire pour réviser et « plancher ». Ces efforts seront sans nul doute couronnés de succès. C'est vraiment mon souhait le plus cher.

Bien à vous,

J.C.Geniès, Maire.

## Résultats des Elections Européennes du 25 mai 2014

	INSCRITS		721
	VOTANTS		387 53,68%
	EXPRIMES		379
Nous citoyens			3 0,79%
Liste Europe Ecologie			16 4,22%
Pour la France, agir en Europe avec Alain Lamassoure			138 36,41%
UDI MODEM les européens, liste soutenue par Bayrou et Borloo			41 10,82%
Debout la France ni système, ni extrêmes avec NDA			14 3,69%
Citoyens du vote blanc			4 1,06%
Alliance écologiste indépendante			5 1,32%
Choisir notre Europe			36 9,50%
Stop à l'Europe de la finance Front de Gauche			11 2,90%
Pour une Europe libre			1 0,26%
UPR-IDF			3 0,79%
Lutte ouvrière faire entendre le camp des travailleurs			1 0,26%
Europirates d'IDF			1 0,26%
Nouvelle donne			1 0,26%
Europe citoyenne			9 2,37%
Force vie			2 0,53%
Liste bleu marine - non à Bruxelles			87 22,96%
Pour une Europe des Travailleurs et des peuples			6 1,58%

N'apparaissent que les listes qui sont créditées au moins d'une voix.

## DATES A RETENIR

1er.juin	La Convergence Francilienne passe par Gressy à 8:45
21 juin	Fête du Village et de l'Ecole

## Ouverture de la Mairie

La mairie sera ouverte les samedis suivants :

21 Juin

Fermée tous les samedis en Juillet et Août

## La Convergence francilienne 2014 Senlis-Paris à vélo dimanche 1er juin 2014

Cette grande balade à vélo est la branche violette de la Convergence francilienne. A chaque étape, la rando gagne des participants. Au pont de la Rosée à Gressy après être passée par la mairie à 8:45, elle fusionnera avec la branche venue de Meaux. A Stalingrad, tous seront rejoints par des centaines de cyclistes venus de la vallée de Montmorency. Tous ensemble ils iront au centre de Paris au point de regroupement de toutes les branches. A la fin ils seront des milliers à vélo dans Paris.

Vous voulez les accompagner : surtout n'oubliez pas de venir en violet.

Elle est précédée par une rando de "[l'Ascension à la Con-](#)



[vergence](#)" du Vexin à Senlis. Départ jeudi 29 mai de Mantes-la-Jolie, étapes à Gisors, à Beauvais, puis Senlis.

La fête des voisins a bien eu lieu... En extérieur, à l'abri dans des garages, voire dans des domiciles, 7 pôles ont pu participer joyeusement à cette manifestation traditionnelle du mois de mai. La température était douce et le ciel très menaçant mais l'absence de pluie dans la première partie de soirée a permis aux voisins de se restaurer tranquillement. Un grand merci à celles et ceux qui ont organisé, ravitaillé, préparé cet instant très convivial.



## FÊTE DU VILLAGE : SAMEDI 21 JUIN

Les enseignants, les enfants, le conseil d'école, les parents d'élèves et la municipalité ont le plaisir de vous inviter à participer à la traditionnelle journée consacrée à la fête du village.

A partir de 10 heures à la salle des fêtes, vous pourrez assister aux danses et chants de nos enfants puis cette présentation sera suivie d'un moment de restauration à 13 heures sur l'espace entre l'école et la mairie où les parents d'élèves auront préparé à votre intention merguez, chipolatas, ... et boissons fraîches. L'après-midi, à partir de 14 heures, sera consacrée à la kermesse puis en soirée à partir de 20 heures nous nous retrouverons au traditionnel buffet dressé sur la pelouse du TGV. Si le temps est enfin plus favorable qu'en 2013, nous tirerons un feu d'artifice vers 23 heures avant d'aller danser et chanter à la salle des fêtes sous la conduite de notre sympathique directeur du Centre de Loisirs : Patrick !!!

Le conseil municipal a décidé de maintenir une participation de 6 € pour les adultes résidant à Gressy, la gratuité étant réservée aux jeunes du village de moins de 18 ans. Pour les non résidents, il sera perçu une participation de 16 € par adulte et de 9 € par enfant de 4 à 10 ans.

**Comme lors des années précédentes, nous conservons le principe d'imposer le port d'un bracelet pour accéder au site où sera dressé le buffet pour éviter tout abus. Nous comptons sur votre civisme et votre compréhension.**

Merci de retourner en mairie le coupon réponse ci-dessous accompagné de votre règlement le plus tôt possible et au plus tard le dimanche 15 juin, les bracelets étant distribués aux réservataires à partir du lundi 16 juin.

Comme les autres années nous faisons appel aux bonnes volontés pour aider les employés municipaux au montage et démontage des barnums. Merci de vous faire connaître auprès du secrétariat de la mairie en appelant le 01.60.26.11.15 ou auprès de Monsieur Jean-Marc Doneddu au 06.20.23.20.89. D'avance, un grand merci !

*Coupon à remettre à la Mairie*

### **HABITANTS DU VILLAGE :**

M. & Mme : .....seront présents à la soirée du 21 juin 2013  
 Nombre d'adultes : ..... x 6€ = .....€  
 Nombre de jeunes de 11 à – de 18 ans : .....  
 Nombre d'enfants de 4 à 10 ans : .....  
 Nombre d'enfants de – de 4 ans : .....

### **INVITES NON RESIDENTS :**

Nombre d'adultes : .....x 16€ = .....€  
 Nombre d'enfants de 4 à 10 ans : .....x 9€ = .....€  
 Nombre d'enfants de – de 4 ans : .....(gratuit)

Ci-joint chèque à l'ordre du Trésor Public d'un montant de : .....€